



Santé publique Ontario

Audit de l'optimisation des ressources 2023

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Santé publique Ontario (SPO) a été créé en 2007 à titre d'organisme indépendant régi par un conseil d'administration dans le cadre de la réponse de l'Ontario au SRAS. Il s'agit d'un élément clé du système de santé publique de l'Ontario, de concert avec le ministère de la Santé (le « Ministère ») et les 34 bureaux de santé publique de la province.
- Les Ontariens se fient à l'expertise de SPO pour la recherche en santé publique, la surveillance des maladies, les tests de laboratoire et la promotion et la protection de la santé pour les aider à rester en bonne santé.
- La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance de définir clairement les rôles et les responsabilités des partenaires de la santé et de la santé publique.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Le programme de laboratoire de SPO comprend l'exploitation de 11 sites en Ontario. Ces laboratoires effectuent d'importantes analyses des échantillons et spécimens afin de détecter les menaces pour la santé et les écloisions, de guider la prise des mesures de surveillance de la santé publique et de permettre des interventions thérapeutiques pour protéger la santé publique et assurer la prise en charge des patients. Environ 70 % des dépenses de SPO, qui totalisaient 222 millions de dollars en 2022-2023, ont été affectées à son programme de laboratoire.
- Un organisme de santé publique bien géré contribue à un système de santé publique plus solide, ce qui peut contribuer à protéger et à améliorer la santé des Ontariens.

Nos constatations

Santé publique Ontario n'est pas mise à profit pour atteindre sa pleine capacité et son plein potentiel

- Les ministères n'ont pas consulté SPO au moment de prendre certaines décisions stratégiques cruciales qui ont une incidence sur la santé publique, comme un accès accru à l'alcool et au jeu compulsif.
- SPO est confronté à un manque de financement durable de la part du ministère de la Santé. Depuis 2019-2020, SPO a vu son financement de base assujéti à des hausses restreintes, puis remplacé par un financement annuel ponctuel dont le renouvellement n'est pas garanti d'année en année.
- SPO n'a pas mis en place de processus officiels avec le Ministère et les bureaux de santé publique pour aider à fixer les priorités centralisées en matière de recherche, ce qui pourrait se traduire par le dédoublement des efforts et des possibilités de collaboration manquées, et nuire à la capacité de l'organisme de remplir efficacement le mandat législatif d'entreprendre et de coordonner la recherche en santé publique.

RECOMMANDATIONS 1, 2 et 3

Le programme de laboratoire de Santé publique Ontario ne fonctionne pas de façon efficace

- Trois des 11 laboratoires de santé publique soumettent à des analyses seulement 9 % à 20 % des échantillons et spécimens qu'ils reçoivent, transférant le reste vers d'autres sites. Ces laboratoires effectuent des tests de dépistage de maladies comme le VIH, la syphilis, la tuberculose, la grippe COVID-19 et le virus du Nil occidental. Au cours des cinq dernières années, les coûts d'exploitation de base de chacun de ces trois laboratoires variaient entre 5 et 10 millions de dollars.

- Pour améliorer l'efficacité opérationnelle de son programme de laboratoire, en 2017, Santé publique Ontario a proposé de regrouper six de ses laboratoires et de mettre fin à certains tests de laboratoire offerts ou d'y restreindre l'admissibilité. Toutefois, environ six ans plus tard, le gouvernement n'avait toujours pas approuvé ce plan.

RECOMMANDATION 5

Mauvaise gouvernance de l'approvisionnement en raison de politiques faibles et d'un manque d'application de la loi

- SPO ne surveille pas adéquatement la conformité aux politiques d'approvisionnement. De 2018-2019 à 2022-2023, le personnel de SPO a utilisé de façon inappropriée des cartes d'achat destinées à des acquisitions de faible valeur pour effectuer des achats récurrents de fournitures de laboratoire et de soins de santé auprès du même fournisseur, plutôt que de lancer un processus d'approvisionnement concurrentiel comme l'exigent ses politiques internes.
- SPO n'a pas mis en place de processus officiel pour faire le suivi du rendement et de la non-conformité des fournisseurs, alors que la Directive sur l'approvisionnement pour la fonction publique de l'Ontario exige que le rendement des fournisseurs soit géré et documenté.

RECOMMANDATION 8

Il faut améliorer les efforts visant à recueillir de meilleures données sur les indicateurs de rendement

- SPO mesure principalement des indicateurs qui mettent l'accent sur la quantification des extraits des activités opérationnelles de l'organisme plutôt que sur la satisfaction des clients.
- Les indicateurs de SPO ne couvrent pas toutes ses fonctions clés. Par exemple, SPO ne mesure pas le délai d'exécution des services d'examen éthique qu'il fournit à 26 des 34 bureaux de santé publique, de sorte qu'il est difficile de démontrer que l'organisme a répondu efficacement aux besoins de ses clients.

RECOMMANDATION 10

Conclusions

- Santé publique Ontario ne collabore pas encore suffisamment avec le ministère de la Santé et les bureaux locaux de santé publique pour définir et vérifier clairement le rôle de l'organisme dans des domaines comme la recherche en santé publique, la diffusion des connaissances et la prestation des services de laboratoire de santé publique.
- SPO mesure principalement les extraits, mais fait peu en ce qui concerne la satisfaction des clients ou la qualité des services, et l'ensemble de ses indicateurs de rendement ne couvre pas toutes ses fonctions clés.

Consultez le site www.auditor.on.ca pour lire le rapport.